

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **28 (1892)**

Heft 23

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVIII^e Année



1^{er} DÉCEMBRE 1892

N^o 23

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE: Partie générale: Le patriotisme (fin). Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons (suite). Les mots simplifiés par l'Académie. — Chronique scolaire: Neuchâtel. Société des instituteurs du canton de Berne. — Exercices scolaires: Langue française. Problèmes pour les sociétaires. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

Le patriotisme

(FIN)

En tout cas, lorsqu'on arrive à l'étude d'un endroit célèbre par un champ de bataille, par un combat, par un siège, ou qui a attaché son nom à quelque fait cité dans l'histoire, il ne faut jamais laisser échapper l'occasion de rappeler l'épisode; ce sera du temps bien employé à un double point de vue: d'abord, l'élève se remémorera son histoire, et, d'un autre côté, le récit corrigera l'aridité de la géographie.

Si l'on nomme par exemple le lac Aegeri, il faut faire la description du combat qui eut lieu non loin de ses bords. Et chaque fois que l'enfant jettera les yeux sur ce petit bassin, il verra se dérouler les péripéties de la bataille du Morgarten; car si la topographie des environs a été faite et le site principal bien décrit, au lieu de contours noirs, de traits, de hâchures, son imagination aidée de la mémoire lui fera voir un chemin creusé dans le roc et bordé par une pente abrupte. Il *verra* les armures scintillantes, les panaches ondulant fièrement et les riches bannières déroulant leurs lourds replis, puis ces blocs de rochers, ces troncs bondissant sur les chevaliers pleins d'insouciance et portant au milieu d'eux le désordre et la terreur!

Notre histoire contient cent autres sujets faciles à traiter de cette façon et qui peuvent servir à signaler un point géographique, cité, vallée, col, sommet, rivière ou lac, en y ratta-

chant un souvenir historique: les deux idées se graveront dans la mémoire de l'enfant, indissolublement liées l'une à l'autre.

Que de fois, en examinant la carte, nos regards ne se sont-ils pas fixés avec sympathie, avec un attendrissement mêlé de fierté, sur le Grütli, au mont du Stoss, aux flancs du Morgarten, sur la plaine de St-Jaques ou sur le plateau de Sempach, lieux à jamais immortalisés par tout ce que la gloire a de plus grand dans l'humanité! C'est que nous les avons étudiés à tous les points de vue, ces sites vénérés; c'est que nous avons assisté en imagination à ces mémorables combats; notre sang a bouillonné d'indignation à l'ouïe des insultes que les Autrichiens prodiguaient aux défenseurs de Sempach en foulant les moissons; nous avons tressailli à cette réponse si fière des Suisses marchant sur St-Jaques: Nous baillerons nos âmes à Dieu et nos corps aux Armagnacs! Electrisés par le courage de ces hommes jaloux de voir l'étranger fouler leur sol, nous avons franchi la Birse avec eux pour poursuivre l'avant-garde des hordes du Dauphin!

Faisons partager ces impressions à nos élèves, apprenons-leur à les ressentir et nous aurons jeté dans leurs cœurs le germe le plus fécond du patriotisme.

On objectera que pour chaque vallée, pour chaque col ou rivière, il n'est pas possible de citer des scènes de l'histoire.

Encore faut-il qu'il y en ait! nous dira-t-on. Mais alors on supplée à cette lacune par un aperçu des mœurs des habitants de la contrée, de leur vie, de leurs coutumes, de l'industrie et du commerce, de la faune ou de la flore: il y a toujours quelque chose à dire pour un maître intelligent qui a compris sa tâche et qui sait se tenir à la hauteur des connaissances actuelles.

Nous ne demanderons pas que l'on étudie dans les leçons les œuvres qu'un Rambert, un Morf, un Cérésolo ou un Hermann Christ ont écrites à propos des Alpes, avec le talent incontestable, qui les distingue, mais nous voudrions que chaque maître ait à sa disposition les travaux des meilleurs auteurs décrivant notre patrie, afin de pouvoir satisfaire la curiosité éveillée chez ses élèves par le livre de lecture, ou par sa leçon de géographie et d'histoire.

Nous pouvons citer, dans ce genre, un ouvrage d'une certaine valeur littéraire et artistique et d'un prix modéré qui le met à la portée de toutes les bourses: c'est « *l'Europe illustrée* », éditée par la maison Orell et Füssli, dont les descriptions complétées par des gravures remarquables sont parfois des chefs-d'œuvre. Il faudrait que cette publication, pour ce qui concerne la Suisse, du moins, figurât dans les bibliothèques populaires comme dans celles des écoles.

L'étude de la patrie, écrivait un instituteur, a pour résultat l'amour du pays, car toute étude a ses charmes, et parmi nos connaissances acquises nous vouons une prédilection spéciale à

celles que nous possédons le mieux ; tout ce qui s'y rattache nous intéresse et même nous devient cher. Il en est de même à l'égard de la géographie. Or si ce principe est vrai en général, n'est-ce pas à nous, Suisses, qu'il serait le mieux applicable ? Lequel d'entre nous, en abordant les détails de la géographie de son pays, en les parcourant sur la carte, n'a pas senti son cœur s'ouvrir à des sentiments de nationalité, de patriotisme ?

Si la peinture de nos sites les plus remarquables de nos lacs, de nos montagnes, reproduits par une plume habile ou un pinceau de talent, éveille en nous l'amour du pays, si l'absent, au souvenir de la patrie qu'il a quittée s'écrie :

C'est toi que je regrette, ô mon Alpe fleurie,
Toi, mon sombre Jura, toi, ma forêt chérie !

ou bien avec Juste Olivier :

O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau !

C'est qu'au fond du cœur de chaque Suisse il existe un aimant mystérieux qui l'attache au sol de sa patrie. Cette force inconnue, nous devons la développer chez nos enfants, la fortifier par l'étude de la géographie, par la contemplation des beautés de notre splendide nature. Nous leur préparerons ainsi des jouissances infinies, une joie inépuisable pour leur âge mûr, et, surtout, nous en ferons des citoyens attachés à leur pays.

Il y a plusieurs méthodes d'enseignement pour la géographie, mais ces distinctions pédagogiques ne sauraient entrer dans notre cadre assez restreint. Qu'il suffise de savoir que mieux l'enfant connaîtra son pays, plus il sera porté à l'aimer. Nous lui ferons connaître d'abord son village, la vallée dans laquelle il est encaissé, le ruisseau qui l'arrose, la montagne et la forêt qui l'entourent. On le rendra attentif aux animaux nombreux qui peuplent nos campagnes, aux plantes de toute espèce qui se rencontrent à chaque pas. La géographie ne sera plus une simple énumération de noms et de chiffres, mais un enseignement moral qui, en plaçant l'élève devant le grand et magnifique livre de la nature, lui apprendra à voir, à observer, à comparer et à juger par lui-même.

Une fois sur la voie, il marchera de découverte en découverte et un intérêt croissant l'attachera à ce coin de terre qu'il examine sous tous ses aspects. Ce que nous venons de dire suppose des courses autour de son lieu natal et dans les environs : ce sont les meilleures leçons de géographie et d'histoire naturelle. Chaque mois, au moins dans la belle saison, on devrait consacrer deux après-midi pour faire l'école buissonnière, maître en tête.

Dans ces excursions on dirige les observations de l'écolier, on les redresse, on les complète. Il faut attirer ses regards sur les beautés agrestes qui l'entourent et auprès desquelles il a passé sans y prendre garde. Le village natal est la première manifesta-

tion de la patrie; faisons donc aimer la patrie à l'enfant en lui apprenant à aimer son petit coin de pays.

Il ne faut pas oublier que ces courses scolaires coupent agréablement l'uniformité des journées de classe et que le souvenir de ces petites expéditions laisse chez les élèves une impression de satisfaction, de plaisir qui se reporte sur les connaissances qu'ils ont acquises et les observations qu'ils ont faites durant ces promenades.

III. SCIENCES NATURELLES

Toutes les sciences ayant trait à la nature développent en général les qualités morales. Mais parmi celles qui doivent être cultivées par notre jeunesse, il en est une qui fait ressortir la beauté, la richesse de notre patrie: c'est la botanique.

Ici, encore, on procédera du particulier au général. Il faut commencer par des études botaniques pratiques; le maître, le père de famille ne manquera aucune occasion, durant ses courses, de faire remarquer les plantes les plus connues, d'indiquer leur emploi et leur utilité.

Dans les forêts, les sapins, les chênes, les hêtres, en un mot tous les arbres peuvent devenir le sujet d'une conversation intéressante qui sera beaucoup mieux écoutée qu'un cours ou qu'une leçon.

On leur fait examiner la forme des feuilles, la structure des fleurs, car, « ceux qui analysent les fleurs, les épluchent, en « comptent les poils et les mettent sécher dans du papier gris, ne « sont moins touchés de leur beauté que ceux ou celles qui les « laissent flétrir à leur corsage ou à leur boutonnière! »

(Rambert Flore Suisse.)

Le livre de lecture n'étant pas assez vaste pour contenir des articles nombreux où le maître pourrait faire son choix, ce dernier devra avoir recours à des ouvrages d'auteurs connus, qui captivent l'esprit des élèves.

Une page des « Plantes alpines » de Rambert, une description prise dans le « Ob dem Kernwald » de Hermann Christ, le botaniste bâlois, ou un chapitre de ses « Pflanzenleben der Schweiz » auront sûrement le don d'émouvoir le cœur des jeunes auditeurs, d'éveiller en eux le désir de voir, de connaître ces végétaux, ces herbes, ces fleurs dont on fait une peinture si poétique, si enthousiaste.

Pour exciter continuellement l'intérêt des enfants, pour tenir leur attention en éveil, il sera nécessaire de varier les sujets: après les végétaux, les minéraux, la géographie puis la géologie. Oh! de simples notions!

En face d'un bloc erratique, on leur parlera du voyage des glaciers et par la même occasion on pourra leur apprendre que nos forteresses naturelles aux pics sourcilleux ont été formées à

la suite de terribles bouleversements de la couche terrestre, des milliers de siècles avant que les regards du premier être humain aient pu s'arrêter sur leurs cîmes imposantes.

Les Alpes amènent à causer des vallées qu'elles renferment, de leurs habitants, ces robustes montagnards qui luttent avec énergie contre les avalanches de neige ou de pierres pour cultiver un petit domaine auquel rien ne saurait les faire renoncer, parce qu'ils possèdent avec lui la liberté !

Au milieu de la plaine, entouré de belles moissons, dans le vignoble, contemplant les ceps chargés de grappes dorées, le maître trouve des occasions multiples pour faire comprendre aux enfants que ces richesses sont une bénédiction de Dieu. Il leur fera envisager notre patrie comme un pays privilégié, que l'étranger nous envie et qu'il vient admirer chaque année.

La reconnaissance envers le Créateur, l'attachement à notre Suisse deviennent une conséquence toute naturelle de ces enseignements.

Dans le même ordre d'idées, il est encore un excellent moyen de développer le patriotisme chez nos jeunes gens parvenus à un certain âge. Nous voulons parler des excursions dans le Jura et dans les Alpes soit en amateur, soit comme membre d'une section du Club alpin.

On ne peut contester que, lorsque les courses, les ascensions sont faites dans le but de voir un beau point de vue, de contempler les divers massifs des Alpes, et non par une vaine gloriole, elles ne laissent un souvenir impérissable dans le cœur des hardis touristes.

C'est qu'aussi la Suisse est belle, depuis les sites agrestes du Jura jusqu'aux sommets des Alpes, du fond des vallées de l'Engadine à la chute du Rhin. Si les plaines fertiles parlent de la bonté de Dieu, ces vastes champs de glace, ces pics majestueux qui dressent leurs pointes scintillantes vers le ciel redisent la grandeur, la puissance de l'Etre suprême.

Un charme tout particulier semble se dégager de ces solitudes et envahir l'âme de l'ascensionniste : s'il est citoyen de l'une des vingt-cinq républiques du faisceau helvétique, il ne peut s'empêcher de s'écrier avec un amour filial :

O Suisse, ô ma patrie !
Je t'aimerai toujours.

IV. INSTRUCTION CIVIQUE

La branche d'étude avec laquelle on est le moins tenté de faire du sentiment, c'est bien l'instruction civique. Et pourtant elle touche de très près au patriotisme.

En faisant connaître à l'élève qu'il possède des droits, il faut lui montrer qu'il a des devoirs : les uns ne vont pas sans les autres. Ces devoirs, c'est ce qu'il doit à ses concitoyens, aux

autorités, à sa patrie. Il est surtout nécessaire de bien lui faire comprendre que ce mot de *devoir* n'implique rien de pénible, rien de difficile. L'affection pour ses voisins, pour ses combourgeois et ses concitoyens, les bons rapports journaliers entre les habitants d'une même localité, d'un canton, la concorde, la solidarité et les vertus qu'elles supposent, la générosité, la bonté, l'affabilité et l'honnêteté, l'obéissance aux lois qui régissent nos rapports avec nos semblables, avec l'état, voilà ce qu'exige de chacun de nous le chapitre des devoirs.

Toutes les fois que l'occasion se présentera, il faudra persuader le jeune écolier que si la loi détermine nos droits, il n'est pas toujours juste ni généreux d'en faire usage, de les exiger jusqu'aux extrêmes limites de la légalité. Il vaut mieux laisser de la marge, une certaine latitude entre le droit des autres et le sien propre, ou, en termes différents, faire sa part des devoirs beaucoup plus grande et restreindre celle de ses droits. On évite ainsi les froissements, on calme les susceptibilités, on éteint des haines et l'on prévient des querelles, des procès, des animosités sans fin.

On démontrera à l'élève que tout citoyen est dépositaire et responsable d'une part de souveraineté. Il l'exerce par le droit de pétition, referendum, vote, élections, etc.

Ceci est la méthode directe : en s'exerçant à vouer sa sympathie aux habitants, aux institutions de son lieu natal, de son canton, de la Confédération, l'enfant s'attachera à sa patrie.

D'une façon indirecte, par comparaison, on arrive à faire apprécier aux écoliers les lois fondamentales, les constitutions qui nous régissent en mettant en évidence les principes généraux de la démocratie qui y sont inscrits, qui en forment la base, en plaçant en regard de nos institutions ce qui se passe chez nos voisins.

Ainsi, à propos de la souveraineté, il faut montrer que ce droit acquis à tout Suisse par sa naissance est un privilège important : dans d'autres pays, il est l'apanage de quelques classes ou de quelques familles seulement.

La liberté dont nous jouissons sous tous les rapports, les droits qui nous sont garantis par des lois, se trouvent tellement restreints, annihilés chez nos voisins, qu'ils n'existent presque pas.

L'ordre, l'économie, la prospérité, la paix surtout que nous devons à la sagesse de nos conseils et de nos gouvernements, comparés à l'anarchie, à la misère, aux luttes, aux troubles qui bouleversent des nations, doivent remplir le cœur du jeune Suisse de respect, de reconnaissance et par suite d'affection pour nos magistrats et pour cette patrie qu'ils ont faite si calme, si forte et si heureuse, malgré tout, au milieu des grandes évolutions politiques et sociales dont l'Europe entière est ébranlée.

Il est encore un point sur lequel nous désirons dire quelques mots, malgré le peu de place dont nous disposons.

On ne peut guère traiter le sujet concernant le *vote*, les *élections*, sans parler de *majorité* et de *minorité* et par conséquent de *partis*.

Efforçons-nous, parents et instituteurs, de faire naître dans le cœur des enfants qui nous sont confiés le respect pour la minorité comme pour la majorité. Jetons dans leur esprit et cultivons-y les idées de modération, de tolérance, aussi bien au point de vue religieux que politique. Habitons-les à juger les questions, les faits et les hommes sans parti pris, sans prévention, sans passion; nous en ferons des citoyens indépendants, ne se laissant guider que par un seul but, toujours présent à leurs yeux : le bien de la patrie.

Dirigeons leur âme vers des aspirations relevées qui pourront exercer sur eux, dans l'avenir, une influence heureuse. Faisons-leur un tableau d'une Suisse idéale, habitée par un peuple de frères, sachant faire des concessions les uns aux autres, travaillant en commun à sa prospérité, à sa grandeur matérielle, intellectuelle et morale.

Alors le cœur ému, saisi d'un sentiment d'ardente reconnaissance envers Dieu qui les a fait naître dans un pays libre, glorieux par son passé, honoré et respecté pour ses institutions libérales actuelles, les futurs citoyens et soldats de notre patrie s'écrieront :

La Suisse est belle,
Oh ! qu'il la faut chérir !
Sachons pour elle
Vivre ou mourir.

C.-M. SILAS.

Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons

(SUITE)

Avant de passer à l'organisation pratique de l'enseignement manuel nous avons encore un point à élucider.

« A quel âge pensez-vous que les jeunes garçons puissent suivre ces leçons avec fruit », m'a-t-on souvent demandé ? « Douze ans ne vous paraît-il pas un minimum qu'on ne peut dépasser ? ».

Dans le cours de la conversation je me suis aperçu que ces personnes avaient surtout en vue le travail sur bois ! Mais nul n'ignore qu'il existe une foule d'autres occupations n'exigeant pas un aussi grand développement de force que le maniement de la scie, du rabot et du vilebrequin ! Au moyen du travail matériel, nous nous proposons d'éduquer les sens de l'enfant; nous voulons — excusez la répétition, — qu'il apprenne à observer, qu'il ait l'occasion d'observer, qu'il fasse des observations sur les formes, sur les couleurs des objets pour qu'il puisse contrôler ses sensations visuelles par le toucher; nous voulons, enfin, lui faire acquérir une grande quantité de ces idées concrètes qui servent de base à notre raisonnement. Devons-nous attendre que l'élève ait douze ans pour exercer sur lui pareille influence ? Certes non ! Plus l'enfant est jeune, plus il a besoin de ce matériel concret d'idées acquises par l'observation. J'estime donc — et je suis en nombreuse compagnie — qu'on aurait tort d'exclure de cet enseignement les jeunes élèves; ils doivent trouver, à leur entrée dans l'école primaire, des occupa-

tions en rapport avec leur âge. Ces occupations feront suite à celles de l'école enfantine, à celles des jardins d'enfants organisés d'après cette admirable méthode Fröbel.

A Genève, le programme est ainsi conçu dans ses grandes lignes :

Degrés inférieurs : pliage, tissage, collage symétrique, construction de petits objets en carton mince.

Degrés moyens : cartonnage, travail sur bois au couteau, travail du fil de fer.

Degrés supérieurs : travail sur bois à l'établi et travail sur métal à l'aide de la lime et de la pince. Le modelage ne figure pas au programme, mais il serait désirable de l'y introduire à différents points de vue.

Les élèves des degrés inférieurs travaillent dans la classe même, sur les pupitres ordinaires, à l'aide d'un outillage très restreint et surtout fort peu coûteux (fr. 0,80 par élève). Vous le voyez, il consiste, pour chaque élève, en une paire de ciseaux, une équerre graduée sur le côté, un poinçon et une aiguille. Comme fournitures, nous leur donnons d'abord du papier écrit, de vieilles couvertures, puis du papier de différentes couleurs et du carton mince. Les leçons sont courtes ; elles ne dépassent pas trois quarts d'heure. Les élèves les considèrent plutôt comme une récréation, une récompense que comme une leçon ordinaire. La plus grande marge est laissée aux maîtresses et aux maîtres. Une seule recommandation leur est faite : choisissez des occupations qui intéressent l'enfant, tout en contribuant à l'enseignement des autres branches du programme. — C'est ce qu'ils font dans la mesure du possible.

Voici d'abord les surfaces, les angles. Remarquez ce cadran de pendule qui permet de faire exécuter aux enfants une foule de calculs relatifs au temps ! — C'est la saison des fleurs ; chaque élève en apporte une collection ; quelques-unes sont choisies pour être imitées par le découpage. Dans ce papier vert, nous allons découper les feuilles, le pédoncule et le calice ; ce papier rouge ou jaune nous donnera les pétales. Toutes ces fleurs ou ces parties de fleur seront collées dans le cahier de manière à former un dessin symétrique. — Ces petits pliages bien réussis ont été d'abord exécutés plusieurs fois sur du papier ordinaire, débris de vieux cahiers, puis exécutés en beau papier pour être dignes de figurer dans le cahier dont chaque élève est pourvu.

Pour confectionner toutes ces petites boîtes, tous ces petits objets, l'enfant a dû constamment mesurer. Prenez tant de centimètres... ce qui donnera tant de millimètres... puisqu'un centimètre vaut... et ainsi de suite... La leçon est attrayante, pleine de vie. L'enfant croit s'amuser ; il prend en réalité une excellente leçon d'arithmétique, de géométrie, de dessin et même de botanique.

Ces leçons ont lieu dans les dernières heures de la journée, alors que l'esprit de l'enfant est un peu fatigué. Deux séances par semaine donnent déjà des résultats appréciables, car nous ne devons pas oublier que, rentrés à la maison, les enfants continuent à exercer leur habileté manuelle en confectionnant toutes sortes de petits objets de leur invention. Ces petits travaux, tout personnels, ont encore l'immense avantage de développer leur initiative.

C'est avec ces petits élèves qu'il s'agit d'avancer avec une sage lenteur, en procédant par étapes très rapprochées les unes des autres.

L'objet est préalablement exécuté par le maître. C'est ainsi seulement que ce dernier peut se rendre un compte exact des difficultés à surmonter. L'objet achevé est présenté aux élèves pour leur montrer le but à atteindre. Dans une courte causerie, on leur fait chercher les moyens d'y parvenir. L'un pense qu'il faut commencer de telle façon, l'autre exprime une idée différente, etc. Le maître coordonne tout ce qui a été dit et le travail peut commencer.

L'instituteur exécute de nouveau le travail, mais jusqu'au point qu'il a indiqué comme première étape seulement. Aucun élève ne doit aller plus vite

que le maître ; l'élève en retard est aidé par son camarade plus habile que lui. La première étape franchie, on passe à la seconde. Le maître reprend son travail et le pousse jusqu'au point fixé pour la seconde étape. Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'objet soit terminé.

Laissons là les petits et passons aux plus âgés.

Les degrés moyens et supérieurs ont dans chaque groupe scolaire une salle spécialement aménagée pour le travail sur bois et le cartonnage. Les élèves se rendent par classe dans ce local et y travaillent pendant une heure et demie, au minimum, deux fois par semaine.

Jusqu'à cette année beaucoup de classes supérieures, vu l'absence d'installation pour le travail sur bois, ont dû continuer le cartonnage, mais dorénavant cette occupation sera réservée aux degrés inférieurs et moyens.

Afin d'éviter aux maîtres toute surcharge de travail, les matières premières leur sont fournies déjà préparées. Chacun d'eux indique les objets qu'il se propose de faire exécuter à ses élèves et il reçoit, quelques jours après, les matières premières grossièrement débitées, prêtes à être distribuées aux élèves. De sorte que cette leçon ne lui donne pas plus de peine à préparer que celle de toute autre branche du programme.

Dans les degrés moyens surtout, il est bon de pouvoir montrer aux élèves un spécimen achevé de l'objet à construire, puis un autre exemplaire dont les pièces n'ont pas été collées. De cette façon l'analyse et la synthèse de l'objet peuvent se faire facilement. Montrant l'objet, le maître demande de quoi il se compose, quel en est l'usage, etc. L'analyse faite, il examine avec ses élèves quelles seront les opérations nécessaires pour arriver à l'exécution complète du dit objet. C'est alors que les pièces détachées peuvent rendre de grands services.

Le croquis coté achevé, les fournitures distribuées, la leçon peut commencer après que le maître a indiqué l'étape à parcourir.

Si le maître croit utile de faire exécuter un objet quelconque, en dehors de la liste donnée, une provision de matières premières est à sa disposition dans la salle même. Remarquez bien qu'aucun objet, qu'aucune série ne lui est imposée ; à lui de choisir ce qui lui paraît le plus propre à atteindre le but désiré. L'idée viendrait-il à quelqu'un d'imposer à un instituteur tel ou tel recueil de problèmes, en lui défendant d'en choisir ailleurs ?

A la campagne, les leçons de travaux manuels ont lieu pendant que les jeunes filles sont occupées aux ouvrages féminins. Quelques instituteurs divisent leurs élèves en deux sections : l'une travaille sur le carton, l'autre sur le bois. D'autres instituteurs se contentent du travail sur bois ; les plus jeunes élèves, qui ne peuvent encore travailler à l'établi, confectionnent de petits objets à l'aide du couteau de poche et de la lime. — Le nombre des élèves étant généralement restreint à une quinzaine, la préparation des matières premières et l'affûtage des outils ne nécessitent que rarement l'appel d'un homme de métier, tandis qu'à la ville un ouvrier doit passer chaque mois quelques jours dans les ateliers pour remettre tout en bon ordre, et débiter le bois.

J'ai apporté ici quelques photographies représentant un de nos ateliers, organisé pour le travail sur bois et pour le cartonnage. Au premier plan, vous voyez un établi double, pourvu de quatre presses, ce qui permet, à la rigueur, d'occuper à ce seul établi trois ou quatre élèves. Ce modèle est surtout destiné aux écoles de la campagne. Les leçons étant données dans les salles de gymnastique servant aussi de salle de réunion et même de salle de bal, il est indispensable que les établis puissent être déplacés. Nous leur préférons, partout où cela est possible, les établis groupés dont voici une réduction au dixième. Ceci est le premier modèle exécuté pour nos écoles à Genève. Ainsi que vous pouvez le voir sur la photographie, ce modèle a été considérablement modifié et amélioré. Les grands avantages de ces établis groupés consistent tout d'abord en ce que chaque élève a sa place, ensuite qu'ils reviennent à bien meilleur marché que tous les autres systèmes (20 frs. la place avec griffes et valet) et surtout, qu'ils permettent d'occuper

une classe entière, dans un espace restreint, c'est-à-dire dans une salle d'école de grandeur ordinaire. En outre, tous les outils principaux se trouvent à la portée des élèves et le maître peut circuler très facilement d'un établi à l'autre.

(A suivre).

L. GILLIÉRON.

Les mots simplifiés par l'Académie

Pour bien se rendre compte de la possibilité d'une simplification nouvelle de l'orthographe, n'est-il pas bon de connaître quelques-uns des mots que l'Académie a déjà simplifiés ?

Le Dictionnaire de 1694 (1^{re} édition) écrivait :

Adveu, advoué, abysmer, aisé, autheur, bienfacteur, chresme, costeau, connoistre, deschainement, desgoutant, déthroner, entesté, eschole, escrousté, espy, feslé, gayeté, giste, horsmis, mechanique, monachal, noircisseure, ostage, phanthosme, phlegme, ptisanne, saoul, thresorier, vuide, yvroie, etc.

Celui de 1718 (2^{me} édition) : *abbatre, abestir, adjouster, advis, advoué, asne, bestise, besveue, creue, dépost, desdain, estain, estincelle, espatule, estuy, inthroniser, levure, obmettre, pluye, pourveu, quarrure, relieure, vraysemblance, etc.*

Celui de 1740 (3^{me} édition) : 5000 mots furent retouchés ; caractéristique : chute complète de l's médial muet dans *estincelle, costeau, asme*, devenus étincelle, coteau, âme, l'accent remplaçant la lettre tombée ; mais on y trouve : *alchymie, chymie, frère, mère, naviger, quanquam* (pour *cancan*), *patriarchal, paschal, pseume, quadre, quadrer* (nous avons encore aujourd'hui *quatre, quadrilatère, quadrature*), des *qualitez, des airs affectez, etc.*

Celui de 1762 (4^{me} édition) : *foible, foiblesse, jc voulois, ils étoient*. Voltaire préconisa la substitution de l'a à l'o quand celui-ci se prononce a. La 6^{me} édition (1835) a consacré ce changement comme elle a fait aussi la distinction en 1762, suggérée par les Hollandais, entre I voyelle et J consonne, U voyelle et V consonne.

La 5^{me} édition (1795) pâtit des troubles de la révolution. Didot, auquel nous empruntons les listes précédentes, se borne à nous faire remarquer le changement d'y en i dans *analyse, analyser, analytique*.

En 1877, l'Académie a supprimé encore quelques lettres parasites : *apophtegme, phthisie, rythme*, et deux ou trois autres avaient deux h. (C'est bien à tort que le dictionnaire Gazier, destiné aux écoles, donne les deux orthographes).

Q'en pensent MM. les étymologistes et le corps enseignant ?

L. MOGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Neuchâtel. — Le Grand Conseil a discuté la semaine dernière un projet de loi présenté par le conseil d'état sur les *arrêts de discipline*. Nous détachons quelques paragraphes du rapport à l'appui, rédigé par M. A. Cornaz, directeur du département de justice. Après avoir rappelé tout ce qu'on a fait dans notre pays pour le développement de l'instruction publique, l'honorable conseiller d'état poursuit en ces termes.

« Le trait dominant de cette période de développement et de progrès, c'est peut-être que l'éducation n'a pas entièrement marché de pair avec l'instruction. Nous ne disons point cela comme une critique. A chaque jour suffit sa peine. Cependant l'éducation est aussi nécessaire à la lutte pour l'existence que toute l'instruction possible...

« L'impulsion donnée à nos écoles publiques doit correspondre à des besoins nouveaux. C'est un fait certain et un côté inquiétant de la vie moderne que les liens de la famille, à tous les degrés de la société, tendent à se

relâcher. Notre petit pays a heureusement subi moins que d'autres cette influence dissolvante, mais on ne peut pas dire qu'il ait entièrement échappé au courant fin de siècle qui entraîne la génération actuelle. Les causes de cet état social sont multiples. La foi en certaines notions d'ordre supérieur, qui étaient la règle de la vie, est moins grande. Le doute a envahi les intelligences et ébranlé le principe d'autorité. Puis, l'existence matérielle est plus compliquée, plus absorbante, on vit plus vite, on passe moins de temps chez soi et l'éducation des enfants s'en ressent. Ce qui est vrai, même pour ceux dont la carrière est relativement le moins assiégée de soucis, le devient bien plus dans les milieux ouvriers de nos populations industrielles et dans les familles de journaliers de nos villes et de nos campagnes, où le père est retenu loin de la maison par son travail, où la mère est prise entièrement par les soins matériels du ménage, où toute la famille vit dans l'insécurité du lendemain. Plus la vie de fabrique s'implantera chez nous et moins les parents seront en situation de donner à l'éducation de leurs enfants tous les soins, tout l'esprit de suite et toute l'attention qu'il faudrait. La tâche de l'école publique s'agrandit de tout ce que la famille devient impuissante à faire elle-même....

« Tous les enfants ont le sentiment naturel et inné de la justice. Il faut chercher à faire naître et à encourager chez eux l'amour de la vérité, la droiture, le sens de l'honnêteté et le goût du travail. Tel est le rôle éducatif de l'école publique. Elle doit mettre l'éducation en vedette à côté de l'instruction.

« La supériorité de l'éducation anglaise sur l'éducation allemande et sur la nôtre ne consiste pas dans une plus grande somme de connaissances acquises. Mais elle forme mieux les caractères et développe mieux les énergies. C'est encore plus nécessaire pour surmonter toutes les difficultés d'une carrière et pour sortir victorieux des épreuves qui nous attendent, que tout le bagage d'instruction qu'on peut remporter de l'école....

« Malheureusement la vocation éducatrice n'est pas au nombre des choses qui s'acquièrent à prix d'argent....

« L'expérience démontre que le meilleur instituteur n'est pas nécessairement le plus instruit. On ne saurait trop se le dire.... »

Le rapport de la commission spéciale à qui le projet de loi avait été renvoyé expose que le but de ce projet est de combler la lacune qui existe en matière disciplinaire, puisqu'entre les retenues en classe prononcées par les commissions scolaires et l'internement dans une maison de discipline prononcé par le Conseil d'Etat, il n'existe aucune peine pouvant être prononcée contre des enfants. Il a pour but en outre de permettre de réprimer certains délits commis par de jeunes enfants, qui ne peuvent pas l'être aujourd'hui, soit parce que le Code pénal ne permet pas la condamnation judiciaire d'enfants âgés de moins de 12 ans, soit parce que, quand il s'agit d'enfants de 12 à 16 ans, les peines édictées par le Code sont trop sévères si on les applique à des délinquants qui n'ont souvent pas un discernement suffisant pour se rendre compte de la portée de leurs actes. Le projet touche ainsi à la fois au domaine scolaire et au domaine pénal. La commission amende le projet du Conseil d'Etat, en ce sens qu'il crée une instance de plus que ce dernier, entre la commission scolaire et la commission de discipline, celle des juges de paix. Il y a ainsi d'abord la commission scolaire qui continuera à appliquer le règlement disciplinaire élaboré par elle, en attendant l'adoption d'un règlement disciplinaire uniforme pour tout le canton, à l'élaboration duquel il y aurait lieu de procéder très prochainement. Vient ensuite le juge de paix pouvant prononcer des arrêts scolaires de jour, jusqu'à trois fois 12 heures, contre les enfants de 8 à 16 ans, pour toute contravention relevant de sa compétence, ainsi que pour tout acte punissable dont il est nanti par l'autorité scolaire compétente. La commission de discipline peut prononcer les arrêts de jour ou de nuit ou de jour et de nuit, jusqu'à huit jours, pour actes d'indiscipline, comme aussi pour des contraventions de police ou des délits légers. Après la commission de discipline, il y aurait enfin la répression pénale proprement dite pour les cas graves.

Ed. CLERC.

— *L'Ecole* du 10 novembre publie quelques pages extraites du rapport de la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds sur l'année 1891-1892. Tout en remerciant notre honorable confrère des éloges qu'il veut bien nous adresser, nous croyons devoir relever une légère inexactitude. *L'Ecole* ne vient pas de recevoir ce rapport; il lui a été expédié le 16 juillet, soit le jour de la cérémonie des promotions, qui termine l'année scolaire. C'est en effet, à cette date que ce rapport (125 pages, 3500 exemplaires), qui mentionne les faits les plus récents, c'est-à-dire ceux qui datent de 5 ou 6 jours, est distribué et expédié.

E. C.

Société des instituteurs du canton de Berne. — Le comité central a pris les décisions suivantes :

1^o La société est considérée comme ayant été fondée le 1^{er} octobre. Chaque membre versera 2 fr. pour le présent trimestre et 1 fr. à la fin de chaque trimestre suivant.

2^o Les frais d'administration seront prélevés sur le montant des cotisations ordinaires.

3^o Les caissiers des sections sont priés de rembourser aux délégués qui ont assisté à l'assemblée du 17 septembre le montant du billet pour le chemin de fer (sans frais d'entretien).

4^o Les finances seront adressées avec note au caissier central, Monsieur Ph. Engeloch, instituteur, Lorraine, Berne.

5^o Il est inutile d'envoyer les listes avec signatures des membres qui ont adhéré aux statuts. Il suffit d'adresser au comité central le nombre des membres, les noms des membres du comité et le nom officiel de chaque section.

Jusqu'à ce jour, 1000 instituteurs et institutrices environ se sont fait recevoir membres de notre société et il nous manque encore les rapports de plusieurs districts. Le programme qui donnera un aperçu du champ d'activité de l'association sera publié aussitôt l'organisation de toutes les sections terminée. Nous prions instamment les retardataires de nous donner sans retard les renseignements prévus sous chiffre 5 ci-dessus.

Quelques sociétaires trouvent le montant des cotisations beaucoup trop élevé. Une société qui ne demande aucuns sacrifices de la part de ses membres ne peut non plus leur offrir de grands avantages. Nous avons besoin d'argent si nous voulons entreprendre une propagande active et bien organisée pour l'acceptation de la nouvelle loi scolaire, pour la question des subventions de la Confédération en faveur de l'école populaire, etc. Nous rappelons aussi les dispositions du § 2, l. e, de nos statuts (assistance des membres ou de leurs survivants en cas de besoin). Un fonds de réserve devra être créé tôt ou tard et pourra nous rendre de grands services pour atteindre les buts *a* et *d*. Les typographes versent à la caisse de leur société des cotisations 10—25 fois plus fortes que les nôtres; aussi ont-ils considérablement amélioré leur position par leur solidarité bien entendue. Des paroles seules ne suffiront pas à rendre notre association forte et bien constituée.

Pour le Comité central,

Le secrétaire, H. GROGG.

Le Comité central nommé le 5 novembre s'est constitué comme suit :

Président : J. FLÜCKIGER Länggasse, Berne.

Secrétaire : H. GROGG, Breitenrain, Berne.

Caissier : PH. ENGELUCH, Lorraine, Berne.

Membres : J. GRAF, Sulgenbach, Berne; A. IMOBERSTEG, maître secondaire, Berne; Mlles A. PULVER, Matte, Berne; E. HABERSTICH, Postgasse, Berne.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

Orthographe d'usage.

(Voir vocabulaire Pautex.)

DEGRÉ INFÉRIEUR

Règles. 1° Les mots qui commencent par *dif* et par *of* doublent tous la consonne.

2° Les mots qui commencent par *af*, *im* et *il* doublent la consonne, sauf : *Afin*, *Afrique*, *Africain* — *image*, *imiter* et les dérivés — *île*, *îlot*.

3° Les mots qui commencent par *or* ne doublent pas la consonne.

DEVOIR

Les élèves écriront sous dictée les mots suivants :

Offrir, difficile, affirmer, immortel, offense, image, différence, affliction, île, orange, immobile, Afrique, affranchir, immense, affluent, imitation, orage, offrande, difforme, imaginer, offusquer, différer, affermir, îlot, oreille.

DEGRÉ MOYEN

Règles. 1° Les mots qui commencent par *sup* doublent la consonne.

2° Les verbes qui commencent par *ap* doublent la consonne :

Exceptions : *suprême*, *suprémie* et ceux qui commencent par *super*, comme *superbe*, *supercherie*, etc.

Apercevoir, *aplanir*, *aplatir*, *apaiser*, *aposter*, *apurer*, *s'apitoyer*, *apetisser* (*rapetisser*).

3° Les verbes qui finissent par *eindre* et *endre* ont un *e* sauf *plaindre*, *craindre*, *contraindre*, *répandre*, *épandre*.

DEVOIR

Les élèves écriront sous dictée les mots suivants : supposer, apprendre, éteindre, apercevoir, répandre, apposer, supplanter, suprématie, appliquer, support, épandre, contraindre, atteindre, superposer, appartenir, enfreindre, supercherie, craindre, s'apitoyer, superbe, supplique, teindre, apaiser, supériorité, apposition, crainte, étreinte, aperçu, expansion, contrainte, apaisement.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Règles. 1° Les mots qui commencent par *com* et par *ef* doublent la consonne.

Exceptions : *Comédie*, *comique*, *comestibles*, *comète*, *comité*, *comices* — *éfaufiler*, *éfourneau*.

2° Les mots qui commencent par *in* et par *am* ne doublent pas la consonne.

Exceptions : *Inné*, *innavigable*, *innover*, *innombrable*, *innocent*, — *ammoniaque*.

3° Les noms qui finissent par *ment* sont très nombreux.

Exceptions : *Aimant*, *amant*, *diamant*, *flamant*, *calmant* — *maman*, *roman*, *caïman*, *talisman*.

4° Les adjectifs qui finissent par le son *île* ont au masculin un *e* muet.

Exceptions : *Bissextil*, *civil*, *gentil*, *puéril*, *vil*, *viril*, *volatil*.

DEVOIR

Les élèves écriront sous dictée :

Commerce, civil, diamant, effluent, comité, logement, innavigable, comédie, inusité, amende, caïman, gentil, tempérament, puéril, innocent, amorce, inhabile, ammoniaque, innombrable, éfaufiler, communiquer, ciment, immobile, aimant, subtil, commandement, amincir, fertile, innovation, effleurer, comestibles, bissextil, commisération, efflanqué, inondation, hennisse-

ment, servile, roman, inédit, efféminé, inopiné, amusement, stérile, comique, viril, jument, inertie, commandite, calmant, améliorer, futile, bannissement, inespéré, commuer.

A. GRANDJEAN.

Problèmes pour les sociétaires

Solution du N° 35.

Le bassin contient de l'eau à une hauteur de 0^m,75. On en ajoute 14 hl., qui font monter cette eau de 0^m,05. Le bassin contiendra ainsi de l'eau à une hauteur de 0^m,80.

Puisque 0^m,05 produisent une augmentation de 14 hl., si on suppose le liquide partagé en tranches de cette hauteur, le bassin contiendra en tout autant de fois 14 hl. que 0^m,05 sont contenus dans 0^m,80, soit 16×14 hl. = 224 hl. d'eau.

D'après les solutions de MM. Em. Straub, à la Béroche, F. Nicolier, à Aigle, Th. Mockli, à la Neuveville, J. Denis, à Plainpalais, E.-H. Guenot, au Landeron.

On peut aussi dire :

Le volume, 14 hl. ou 1,400 dm³, divisé par la hauteur 0,5 dm, donne la surface de la base, soit 2,800 dm². Cette surface multipliée par la hauteur donne 22,400 dm³ ou 224 hl.

Ont résolu le problème de cette façon M. H. Javet, à Môtiers-Vully et Mlle S. G., au Locle. On pouvait aussi, mais c'était beaucoup plus long, rechercher le rayon de l'hexagone de base, puis calculer directement le volume. M. L. Chenevard, à Neuchâtel, a choisi ce procédé. M. Denis, de son côté, ne s'est pas contenté de résoudre la question donnée, mais a aussi recherché le rayon de la base.

Problème N° 36.

Un marchand a reçu une pièce de drap qui lui est facturée à raison de fr. 7⁵⁰. le m. Il trouve en la mesurant qu'elle contient 5 m. de plus que n'indique la facture, mais qu'elle est d'une qualité telle qu'il ne pourra la vendre qu'à raison de fr. 6 le m. et qu'à ce prix il perdra le 13 ¹/₃ %. Combien de m. contenait la pièce (Neuchâtel, brevet primaire, octobre 1892)?

Adresser les solutions jusqu'au 8 décembre à M. A.-P. Dubois, directeur des Ecoles, au Locle.

BIBLIOGRAPHIE

Poésies par J. SANDOZ. Un élégant volume in-18 elzévir, 194 pages, fr. 3. — Chaux-de-Fonds, F. Zahn. — Paris, A. Lemerre.

Voici un livre sympathique et distingué. C'est celui d'un poète. Il est daté de Constantinople : un exilé l'offre à sa patrie. Il est dédié par l'auteur à ses deux fils : un père l'a chanté.

Faut-il plus de titres encore pour recommander un livre doux, sain et fort à l'attention du public ? Non.

Nous avons remarqué bien des strophes de belle allure, des vers ciselés dans un métal précieux.

« Le vrai joyau c'est l'âme, et l'orfèvre c'est Dieu ! »

Des pensées hautes, sculptées dans le marbre d'une forme parfaite :

« La grappe ne mûrit qu'où le cep a pleuré. »

De consolantes paroles pour les larmes des désespérés :

« L'urne qui vous recueille est le sein de Dieu même,

« Et plus vous distillez d'amertume et de fiel,

« Plus près est l'heure sainte où la bonté suprême,

« Verse au fond du calice une goutte de miel.

Les fières certitudes d'un pénitent qui retourne à son Dieu, eut son heure de doute, crut :

« Pouvoir vivre en se passant des cieux, »
et dit, en revenant aux jours de son enfance :

« Loin, bien loin, par delà les nuages,
« Et volant vers d'éternels rivages,
« J'ai revu l'aile de l'oiseau Bleu. »

Le livre est divisé en cinq parties. Dans celle des poèmes : « Le Louis » rappelle un beau conte en prose de Coppée. C'est un émouvant récit dramatique et vivant où le poète flagelle en passant le vice, le jeu, la guerre et encense la sainte rédemptrice :

« Divine charité ! qui pleuras sur la croix... et qui fait d'une pécheresse, une sœur des lazarets et d'un libertin, le frère des pauvres.

« La couronne » est le touchant poème de la tombe de l'enfant qui réconcilie le cœur des parents divorcés :

« La Poupée » le chant de misère et d'héroïsme humble de l'enfant qui porte sa poupée au Mont-de-Piété pour que sa mère ne pleure plus.

La seconde partie est une belle gerbe de sonnets où nous vous laissons glaner les bluets de prédilection :

« Idylle antique » qui s'achève sobrement sur ce vers d'une simplicité biblique :

« On disait sous la tente : Il la prit et l'aima. »

« L'Hirondelle blessée », une délicate méditation pour les médisants insoucieux ; « Sous le brouillard » ; « Dans les Alpes » ; « Misère » ; « Edelweiss » avec sa pure pensée régénératrice, qui sauverait bien des âmes de femme : edelweiss à naître.

« Et que lui faut-il pour éclore ?

« Un rayon d'amour de l'aurore,

« Un baiser du soleil d'été ! »

« Perle, A ma Mère », « Gethsémané », « Amitié de femme », sont des fleurs dignes d'être cueillies et respirées.

Dans les « Poésies religieuses » lisez la légende du « Noël de Jésus » ; « Le premier matin de Pâques » qui se lève sur les tours de Morija, empourprant la montagne où Jésus a pleuré sur Sion.

Dans les « Poésies diverses » : « La fuite du temps » est une pièce d'une belle envolée.

« L'été de la Saint-Martin » d'un esprit fin et d'une touche délicate.

« Tante Victoire », un pastel de poète.

« Elle n'est plus, et quelque chose

« Manque partout dans la maison :

« Comme le parfum d'une rose

« Qu'on regrette après la saison. »

« Les deux Tours », Babel, Eiffel. — « Discorde et concorde ».

Nous avons retrouvé là avec un plaisir ému « La chanson de la chemise », imitée d'un chant populaire anglais. Nous l'avions beaucoup remarquée en son temps dans le « Foyer domestique » sans savoir quel poète en remercier.

Vous ne la lirez point sans être poigné au cœur par la simple et navrante complainte de la pauvre ouvrière qui tire l'aiguille, tire :

« Pique ! pique ! mon aiguille,
Ma tâche n'a pas de fin.
Pique ! pique ! ah ! pauvre fille !
Quel est mon salaire enfin ?
Des haillons, un lit fétide,
La paille, un toit hasardeux,
Et sur le plancher humide
Un pauvre siège boiteux.
Et la muraille est si nue,
Que je dis merci, je crois,
A mon ombre si menue
Qui s'y promène parfois.....

Et maintenant que le livre s'est recommandé de lui-même, forçant votre sympathie, prenez-le entre vos mains et glanez-y, comme Ruth, les épis d'or du Seigneur !

ISABELLE KAISER.

L'Italia, giornale novellistico per lo studio della lingua italiana con note ad uso dei Tedeschi e dei Francesi. Redattore: A. Scartazzini. — Deux fois par mois, fr. 4 par an. — Davos, Hugo Richter.

Parmi les publications qui ont pour but de se rendre utiles à la jeunesse, les livres de A. Scartazzini parus chez Hugo Richter à Davos, sous le titre de *Biblioteca Italiana*, occupent un rang remarquable pour l'étude de la langue italienne. Ces livres, accompagnés de notes françaises, allemandes et anglaises et de l'accentuation des mots, sont un excellent moyen tant pour l'interprétation du texte que pour la juste prononciation des mots.

Le même but est poursuivi par le journal *l'Italia*. On y trouve des morceaux des meilleurs auteurs italiens, avec annotations françaises et allemandes et des dialogues composés par M. Scartazzini lui-même. Ces dialogues attrayants roulent sur les sujets les plus divers et sont ainsi de véritables guides pour le lecteur dans les circonstances les plus variées de la vie.

On sait que tout lecteur d'un livre aime à connaître celui qui l'a écrit. Le rédacteur répond à ce désir en donnant de courtes biographies sur les auteurs morts et en communiquant même des détails sur les auteurs vivants d'après des autographes qu'il en a reçus.

Mais ce qui rend *l'Italia* surtout utile à la jeunesse, ce sont les lettres françaises et allemandes destinées à être traduites en italien par les abonnés et à les initier surtout à la correspondance commerciale. Les abonnés sont autorisés à envoyer au rédacteur leurs traductions; il en donne un corrigé dans le numéro suivant et répond à toutes les questions qui peuvent lui être faites dans la partie réservée à la correspondance.

Ces relations continuelles entre le rédacteur et les abonnés, ces rapports entre celui qui enseigne et ceux qui veulent apprendre, donnent à ce journal son cachet particulier et en augmentent la valeur pour la jeunesse studieuse.

B. SCHMIEDHEINI.

Institut Wiget, à Rorschach.

Voici toute une littérature qui nous fait connaître un pensionnat dont le succès croissant est dû aux excellents principes sur lesquels il repose. C'est d'abord le *Prospectus*; il nous apprend que l'établissement date de 1827 et que le directeur actuel est le petit-fils du fondateur; il nous renseigne sur le nombre des élèves, qui est limité à 50, sur les conditions d'admission et la durée de l'année scolaire (de la mi-septembre à la mi-juillet). Une seconde brochure (*Principes dirigeants*) donne des vues et des plans de l'établissement fait valoir l'heureuse situation de Rorschach (l'institut en est distant de 20 minutes), l'organisation extérieure et intérieure et la vie de la maison. Le chapitre intitulé « Direction et discipline » mériterait d'être médité par tout instituteur, qui y trouverait d'excellents conseils entre autres sur la formation du caractère. C'est que M. Gustave Wiget est un pédagogue de valeur, qui pratique les principes de Herbart et de Ziller.

Dans le *Rapport* sur les quatre dernières années, nous trouvons des idées originales sur les vacances, que l'auteur ne veut pas fréquentes, sur les bulletins, dont les chiffres sont discutés avec chaque élève en particulier, sur les jours d'étude privée, sur les examens, sur les conférences. Les *Rapports des experts* donnent les appréciations des examinateurs; ces examinateurs sont des professeurs à l'école cantonale de Saint-Gall, à l'école polytechnique et à l'université de Zurich. Enfin une dernière brochure renferme entre autres la répartition des emplois scolaires: chroniqueur, préposés au théâtre, aux jeux, à l'établissement de bains, à l'atelier, au matériel d'enseignement, etc., — le programme des fêtes données dans l'année, l'itinéraire du voyage d'été et des vues se rapportant à ce voyage. On le voit, l'institut Wiget ne néglige rien de ce qui peut contribuer au développement physique, intellectuel et moral des jeunes gens.

Ed. CLERC.